



**Association C du Vent**

Dourguelen  
29380 BANNALEC

Monsieur Philippe Paul  
Sénateur du Finistère

Bannalec le 22 octobre 2012

**Objet** : *Coup de force à l'assemblée, amendements 461 et 482  
(loi relative à la tarification progressive de l'énergie.)*

Monsieur le sénateur,

Nous sommes stupéfaits par le vote de la loi sur l'énergie, dans la nuit du 4 au 5 octobre dernier à l'Assemblée Nationale, concernant les amendements sur l'éolien industriel, présentés par les députés D Baupin, F Brottes et le Gouvernement.

La méthode, non démocratique, utilisée par le député EELV démontre avec force la collusion des verts avec les promoteurs éoliens.

Nous condamnons sur le fond et sur la forme toutes ces décisions dictatoriales prises sans qu'il y ait eu préparation, dialogue et débat.

La suppression des ZDE et la suppression de la règle des cinq mâts, auront pour effet un mitage intégral de la France par les éoliennes industrielles faisant fi de la sécurité et de la santé des populations, de l'impact sur l'environnement, de l'atteinte au patrimoine et aux paysages jusqu'à maintenant théoriquement évité par les ZDE.

Monsieur le sénateur, vous pouvez constater que tout est fait pour favoriser une filière dont le profit est la seule préoccupation et la raison d'être. Aujourd'hui, le pouvoir de stopper cette violation du bon sens et de raison arrive entre vos mains.

Nous vivons dans les campagnes, nous ne sommes pas de vilains grincheux égoïstes adeptes du NIMBY (Not In My Back Yard), nous voulons seulement que soit respecté notre cadre de vie. De plus cette filière éolienne ne constitue pas la solution dans la transition énergétique, elle ne fait que priver de ressources financières d'autres solutions qui en ont besoin et qui auraient de moindres impacts sur les populations et sur notre environnement. Nous comptons sur votre vigilance, votre sens des responsabilités pour mettre un terme à cette gabegie qui devient vraiment trop voyante aux yeux de qui veut bien regarder la réalité.

Dans l'attente d'une réaction appropriée de votre part pour contrer cette malveillance à l'égard de la démocratie, je vous prie d'agréer, Monsieur le sénateur, ma sincère gratitude.

Philippe Fatras  
Président de l'association C du Vent